

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal de la Commune d'ALBY-SUR-CHERAN s'est réuni le 24 septembre 2019 à 20 h 30, sous la présidence de Jean-Claude MARTIN, Maire.

Présents : Mme Valérie PIROT, M. Denis VARNIER, Mme Renée ROLLAND, Mme Sylvie ADOR, Mme Stéphanie SCHMIDT, M. Patrice CAQUET, M. Jean-Yves LEROY, M. Lionel ROLLAND, Mme Mireille MALLINJOURD, M. David BASTIEN, Mme Chantal TOUSSART,

Absent(s) : M. Bernard MIEVRE, M. Michel FAVERON Mme Béatrice ROEDERER, Mme Dominique SEJOURNE

Pouvoir : M. Bernard MIEVRE a donné procuration à Mme Chantal TOUSSART, M. Michel FAVERON a donné procuration à M. Patrice CAQUET.

Secrétaire : M. Jean-Yves LEROY a été élu secrétaire de séance

Date d'envoi de la convocation : 18 septembre 2019

Sur proposition de Monsieur le Maire, le compte-rendu du conseil municipal du 25 juin est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS SOUMIS A DELIBERATIONS

INTERCOMMUNALITE

Subvention 2019 à l'Amicale du Personnel territorial du Pays d'ALBY

L'Amicale du Personnel Territorial du Pays d'Alby, issue de l'association basée à la CCPA, a été créée en 2017. Elle regroupe les agents du SIPA, du SMIAC et de la Commune d'ALBY SUR CHERAN. Elle est également ouverte à tous les agents territoriaux des communes intégrées au SIPA qui souhaiteraient s'y inscrire.

A titre de 2019, La cotisation par agent est basée sur le montant unique annuel établi par le CNAS (organisme d'action en faveur des agents territoriaux) soit 207 €.

Pour la Commune, le nombre d'agents est de 24, ce qui fait un montant de subvention de **4 968 €**.

Il est précisé que le versement de cette subvention avait été prise en compte lors du vote du Budget Primitif 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce montant et autorise Monsieur le Maire à mandater cette dépense.

Acquisitions et régularisations foncières Route de Plaimpalais.

Les travaux d'aménagement piéton de la Route de Plaimpalais sont achevés. Il convient désormais de faire établir un document d'arpentage par un géomètre expert qui permettra de régulariser les emprises foncières des particuliers, dues à la réalisation des trottoirs.

L'assemblée municipale, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à retenir le Cabinet Daviet pour engager lesdites régularisations et signer les actes administratifs correspondants.

Modification mineure d'une délibération de 2014 pour l'acquisition d'un terrain

Le Conseil Municipal en date 18 mars 2014 avait décidé l'acquisition d'un terrain appartenant à Madame BURNET. Ce terrain permettait de prolonger le réseau d'eaux pluviales communal le long de la Route de la Fruitière, consécutif à la réalisation des constructions du Pré François.

Lors de la rédaction de la délibération, il a été commis une erreur de transcription sur la superficie du terrain concerné.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, confirme l'acquisition de la parcelle C n°1347 d'une superficie de 200 m² pour un montant 2 941 €.

Déclaration d'Utilité Publique pour l'acquisition des terrains nécessaires au projet d'agrandissement de l'École Maternelle.

Depuis plus d'un an, la Collectivité tente d'acquérir à l'amiable l'ensemble des terrains nécessaires à l'agrandissement de l'école maternelle et à l'aménagement des abords. Monsieur le Maire précise qu'un emplacement réservé inscrit au PLUi.

A ce jour, 2 terrains sur 5 ont été acquis.

A ce stade de la procédure, il semblerait que la seule alternative qui s'offre à la Commune est le lancement une déclaration d'utilité publique (DUP).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité :

- Le recours au lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique afin d'acquérir les 3 parcelles restantes (2 propriétaires) ;
- La possibilité de déléguer à un cabinet la réalisation des pièces administratives.

DOSSIERS NON SOUMIS A DELIBERATIONS

Projets en cours et à venir

Projet cheminement piéton Route de Saint-Félix

Le relevé parcellaire des propriétés privées nécessaires à la réalisation du cheminement piéton route de Plampalais vient d'être transmis en mairie. Les propriétaires concernés seront contactés en vue d'une acquisition amiable de l'emprise nécessaire à la bonne exécution des travaux.

Projet d'aménagement de la Combe

Une réunion organisée par le Grand Annecy et les Maires du Pays d'Alby s'est tenue le 23 septembre pour présenter les projets soumis à la modification du PLUi qui doit intervenir. Pour la commune, il s'agit de lever la servitude de projets du secteur de la Combe.

Durant cette session de travail, Monsieur le Maire et M. Denis VARNIER ont présenté le projet de PRIAMS. Les délais administratifs pour cette modification sont sur une année soit novembre 2020.

Etude signalétique

Madame Valérie PIROT, 1^{ère} Adjointe, présente à l'assemblée le projet de signalétique du territoire communal issu du groupe de travail communal et du Cabinet LAGAY. Courant juillet un marché public a été lancé pour la fourniture et pose des panneaux, la Commission d'appel d'offres se réunira prochainement pour retenir l'entreprise intervenante.

Le conseil municipal valide le projet ci-dessus présenté.

Madame Valérie PIROT souligne également que le Département de la Haute-Savoie sera contacté car la signalétique qui relève de cette administration est, pour certains secteurs, obsolète.

Rentrée scolaire 2019

Madame Renée ROLLAND, Adjointe aux affaires scolaires fait un point sur la rentrée scolaire 2019-2020 :

- 310 élèves sont présents aux écoles primaire et maternelle (206 en primaire et 104 en maternelle) ;
- Equipement informatique de l'école primaire (dernière tranche) et acquisition de tablettes numérique et matériel vidéo pour l'école maternelle ;
- Nouveau traçage dans la cour de la primaire.

Madame ROLLAND souligne également que le nombre d'inscription en cantine scolaire ne cesse de croître d'année en année.

Pour le collège René LONG, le nombre d'élèves est de 601. Du fait de la nouvelle carte scolaire mise en place à la rentrée, les effectifs ont baissé.

Point financier

Durant le printemps 2019, il a été déposé plusieurs dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie au titre du CDAS (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité). Le montant total de la dépense est de 158 229.66 € HT pour 45 173 € de subventions accordées à la Collectivité.

D'autre part, il vient d'être communiqué en mairie les montants suivants :

- FPIC (dépenses) : 52 982 € (montant prélevé par l'Etat : (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)
- Droits de mutation (recettes) : 96 065 €
- Redevance « passeports-CNI » (recettes) : 8 580 €

Réseau d'eau potable Chède-dessus

En 2018, la Commune avait priorisé au rang 1 le raccordement de Chède-dessus à l'assainissement collectif, compétence su SILA

Le SILA projette d'engager ces travaux courant 2020. La Commune souhaite pour sa part réaliser une opération globale de ce secteur avec l'enfouissement des réseaux secs et réfection de la voirie et une meilleure desserte en eau potable (manque de pression et compétence du Grand Annecy). La commune a demandé une rencontre entre le Grand Annecy et le SILA pour une étude coordonnée de tous les réseaux.

Informations diverses

Lors du passage de la Commission du CAUE au titre de l'opération « Palmarès départemental des Paysages de Haute-Savoie », la réalisation du « Jardin d'Henriette » a retenu l'attention du Jury. La Collectivité est invitée le mardi 15 octobre 2019 à une remise de prix.

Candidature à la 2^{ème} fleur : Suite au passage de la Commission ad hoc pour l'attribution d'une 2^{ème} fleur, la collectivité est dans l'attente du résultat.

Grand Annecy

Il est diffusé les prochaines dates de réunions publiques du Grand Annecy sur les « grands dossiers » en cours : Plan de déplacement urbain, pistes cyclables, valorisation des déchets... (www.grandannecy.fr)

Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby (SIPA)

La saison Culturelle débute ce samedi 28 septembre 2019 pour un bal gratuit. Ce jeudi 10 octobre verra également une animation organisée au titre de la « Semaine Bleue ». (www.sipalby.fr)

Bibliothèque

Madame Sylvie ADOR intervient de nouveau sur le projet de déménagement de la bibliothèque vers l'Annexe de la Maison de Pays. Compte tenu des différentes procédures administratives en cours entre le Grand Annecy, la commune et le Syndicat Intercommunal du Pays d'ALBY, cette mutation semble compromise pour l'instant. Monsieur le Maire se rapprochera du SIPA et des leurs accompagnants (avocat et notaire) pour convenir d'une prochaine entrevue afin de trouver une issue qui conviennent aux parties.

Commission Jeunes

Mesdames ROLLAND et TOUSSART présentent à l'assemblée un projet d'animation pour les Jeunes de la Commune. Avant de se prononcer définitivement, le Conseil Municipal demande à Mesdames ROLLAND et TOUSSART de prendre contact avec cette Association pour avancer dans ce projet. Il sera soumis à l'Assemblée lors d'une prochaine session.

Préau

Il est demandé à la Commission Travaux de programmer des travaux d'étanchéité du préau de l'Ecole Primaire et de protection de la cage d'ascenseur extérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10

Le Maire,

Jean-Claude MARTIN

